

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 18 (1877), p. 1-2

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1877\\_\\_18\\_\\_1\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1877__18__1_0)

© Société de statistique de Paris, 1877, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 1. — JANVIER 1877,

---

### I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1876.

La séance est ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. Léonce de Lavergne, membre de l'Institut.

« Mon premier devoir, en montant au fauteuil, dit M. Léonce de Lavergne, est d'exprimer la douleur que nous a fait éprouver à tous la mort prématurée de M. Wolowski. Je remercie vivement M. le secrétaire général de l'hommage qu'il a rendu, au nom de notre Société, à la mémoire de notre cher collègue. C'est à mon grand regret que je n'ai pu associer mes paroles à celles de MM. Levasseur, Bersot, Peligot et Barral, car je devais ce témoignage à l'homme éminent que nous pleurons, à mon excellent ami de quarante ans. »

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet, M. le Président déclare que le moment est venu de procéder à la formation du Bureau pour l'année 1877, et il donne la liste des candidats proposés au choix de la Société par le bureau en exercice :

M. Émile LEVASSEUR, membre de l'Institut, *Président*, en remplacement de M. Léonce de Lavergne, président sortant;

M. le D<sup>r</sup> VACHER, député de la Corrèze, *Vice-Président*, en remplacement de M. Levasseur;

M. Michel TSCHOURILOFF, *Membre du Conseil*, en remplacement de M. le D<sup>r</sup> Vacher.

M. le Président rappelle qu'en vertu de l'article 4 du règlement, les membres de la Société ont le droit de modifier en tout ou partie cette liste de candidats, à la condition que la demande soit revêtue de cinq signatures et adressée au Bureau avant le 2 décembre, date de la prochaine réunion.

M. le D<sup>r</sup> BOURDIN offre à la Société un exemplaire de son article *Hygiène*, qui a été inséré dans l'*Encyclopédie des lettres, sciences et arts*. L'auteur insiste sur la partie de cet article qui concerne l'alimentation des troupes et sur les moyens qu'il indique de diminuer dans l'armée les cas de phthisie pulmonaire.

M. le D<sup>r</sup> LUNIER ne méconnaît pas l'influence d'une bonne alimentation de l'armée; mais il fait remarquer que cette alimentation doit varier suivant la nature du milieu. La quantité d'air respirable joue un grand rôle dans cette question et on comprend parfaitement que, dans les campagnes, la ration de viande puisse être bien moins considérable que dans les villes où l'air est plus ou moins vicié.

M. E. LEVASSEUR présente, au nom de M. Bodio, directeur de statistique d'Italie, le premier fascicule des *Archives de la statistique italienne*; il indique en peu de mots l'intérêt des principaux articles qui y sont insérés. Il demande que des remerciements soient adressés à M. Bodio et que notre journal soit échangé contre cette publication.

M. Jules ROBYNS présente, au nom de M. Lebon, chef de bureau au ministère de l'intérieur du royaume de Belgique, un exemplaire des arrêtés et instructions générales concernant le prochain dénombrement de la population de ce pays.

La parole est accordée à M. Loua, pour la lecture d'un Mémoire sur le mode d'accroissement des populations de l'Europe depuis le commencement de ce siècle.

La principale conclusion de ce mémoire, dont les éléments lui ont été fournis par la statistique internationale des dénombremens publiée par le Bureau de statistique de Suède, est que les populations s'accroissent en progression arithmétique et que, par conséquent, il y a lieu de rejeter les théories de doublement généralement acceptées, dont les calculs ont pour base la formule de l'intérêt composé et s'appuient sur la fausse hypothèse d'un taux d'accroissement constant, ce qui entraîne la progression géométrique. Cette nouvelle manière d'envisager la question est, comme on le voit, en opposition complète avec le fameux principe de Malthus qui est encore aujourd'hui un article de foi pour un grand nombre d'économistes.

M. BERTILLON, sans contester absolument les principes que M. Loua vient d'exposer, se demande s'il n'y a pas trop d'optimisme dans quelques-unes des paroles qu'il a prononcées. C'est ainsi qu'en parlant de l'augmentation considérable des populations de race allemande, il a dit que le danger était plus éloigné qu'on ne le pense communément. Or, pour lui ce danger est patent, et il croit l'avoir complètement démontré dans un travail qu'il a fait sur ce même sujet et qu'il a présenté récemment à l'Académie royale de Belgique.

Passant à un autre sujet, M. Bertillon demande quelques éclaircissements sur les suppressions qu'on aurait fait subir aux cadres destinés à contenir les résultats du prochain recensement.

M. LOUA répond que ces suppressions ne portent que sur le culte et le degré d'instruction des habitants.

M. LEVASSEUR regrette que ce dernier renseignement n'ait pu être demandé. C'eût été, en effet, un complément nécessaire de la statistique de l'instruction primaire que prépare, en ce moment, le ministère de l'instruction publique.

MM. Lunier et Levasseur émettent quelques observations critiques sur la partie géographique du travail de M. Loua. Ce dernier y répond en faisant remarquer que s'il n'a pas été plus complet, c'est qu'en vue du but qu'il poursuivait, il a pris exclusivement ses chiffres dans l'ouvrage suédois où ne se trouvent pas les données plus détaillées réclamées par ses honorables contradicteurs.

Cette discussion paraissant épuisée, la séance est levée.

---